



Non aux nouveaux OGM cachés

Ce qui se passe est grave pour l'avenir de nos enfants : avec ces NBT (nouveaux OGM cachés), n'importe quel élève-ingénieur, dans son garage, avec très peu de moyens, peut créer un nouvel organisme vivant (y compris avec des cellules humaines), et tout ça (rien que ça!!!!) sans aucun contrôle si ces NBT échappent à toute réglementation (contrairement à la transgénèse qui était quand même réglementée en Europe). Huit organisations paysannes et de la société civile ont suspendu leur participation au Haut Conseil des Biotechnologies. Voici leur lettre ouverte

Jean-Marie Sirvins, président de l'Unaf

Le 6 avril 2016, à l'occasion de l'Assemblée plénière du Haut Conseil des Biotechnologies, huit organisations paysannes et de la société civile appellent à la mobilisation contre les nouvelles techniques OGM.

Alors que le lobby des OGM tente de faire passer en force la déréglementation de nouvelles techniques de modification génétique, nos huit organisations, membres du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB), appellent à la mobilisation afin de garantir la tenue d'un réel débat scientifique et démocratique sur ces questions.

Notre position est claire et unanime : tout comme la transgénèse, ces nouvelles techniques produisent des OGM, présentent des risques sanitaires, environnementaux et socio-économiques et posent de nouveaux problèmes éthiques. Elles doivent donc tomber sous le coup de la réglementation européenne.

Le retour des OGM

Depuis plusieurs années, de nouvelles techniques de manipulation génétique sont développées. Elles sont différentes de la transgénèse, la méthode la plus connue et la plus utilisée jusqu'à présent pour produire des OGM.

Ces nouvelles techniques, et les produits qui en sont issus, n'existaient pas lorsque les réglementations européennes puis françaises ont vu le jour au début des années 2000. Elles sont donc actuellement dans un "flou juridique", dont l'industrie des biotechnologies aimerait profiter pour commercialiser ces nouveaux OGM au plus vite, en évitant la réglementation européenne associée (évaluation des risques, traçabilité, étiquetage, contrôle...).

La question posée à la Commission européenne est de fixer leur statut juridique : ces nouvelles techniques produisent-elles des

OGM et entrent-elles dans le champ d'application de la réglementation européenne OGM ?

Dysfonctionnement au Haut Conseil des Biotechnologies

Pour y répondre, le gouvernement français doit consulter le Haut Conseil des Biotechnologies (HCB), qui produit des avis scientifiques et des recommandations économiques, éthiques et sociales. Or, depuis plusieurs mois et de manière totalement malhonnête, le HCB fait fi de certains avis scientifiques et des positions de la société civile sur ces nouvelles techniques OGM.

Ainsi, le 4 février dernier, le Bureau du HCB a remis au gouvernement une note présentée comme un avis scientifique consensuel considérant ces nouvelles techniques comme inoffensives et estimant qu'elles ne devaient pas être traitées comme produisant des OGM. Et pour cause, les divergences ont été ignorées !

Cette censure est totalement inacceptable ! Pour protester contre ces pratiques, un membre du Comité Scientifique, Yves Bertheau, a démissionné et nos huit organisations paysannes et de la société civile ont suspendu leur participation au HCB tant que ces dysfonctionnements majeurs ne seront pas réglés, et en particulier tant que tous les avis ne seront pas réellement pris en compte. Ce sont notre santé, notre environnement, nos pratiques paysannes et notre sécurité alimentaire qui sont en jeu aujourd'hui !

Porte-paroles :

Bénédicte Bonzi (Amis de la Terre)

Patrick de Kochko (Réseau Semences Paysannes)

Daniel Evain (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

Marc Peyronnard (France Nature Environnement)

nement)

Suzanne Dalle (Greenpeace)

Jean Marie Sirvins (Union Nationale de l'Apiculture Française)

Jean Luc Juthier (Confédération paysanne)

Manuel Messey (Conseil National des Associations Familiales Laïques)

NBT ?

« La recherche agronomique utilise les nouvelles techniques de modification du vivant : activation ou suppression de gène, recombinaison du génome, mutagenèse assistée... Ces nouvelles techniques de sélection, nommées NBT, selon l'acronyme anglais New Breeding Techniques, interviennent ainsi directement sur le génome des plantes ou des animaux pour obtenir les caractères souhaités : tolérance à des herbicides, résistance à un insecte ou nanisme d'un animal par exemple »

Le Congrès d'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS aura lieu en deux temps :

- décentralisé en région le samedi 28 mai 2016 à Clermont-Ferrand pour le vote des motions d'orientation, la désignation des délégués au congrès fédéral et l'élection des conseillers fédéraux

- le congrès fédéral le samedi 11 juin 2016 à Pantin en Île-de-France

Des pesticides on n'en veut plus ! Cultivons les alternatives

C'est au début du printemps, à la reprise des épandages de pesticides dans nos champs, qu'est organisée la semaine des alternatives. Cet événement, né en France en 2005 à l'initiative de l'association Générations Futures, www.generations-futures.fr et de l'ACAP (Association Citoyenne pour les Alternatives aux Pesticides) est devenu le rendez-vous incontournable de celles et ceux qui souhaitent construire un avenir sans pesticides. L'initiative est relayée dans de nombreux pays, en Europe, Afrique, Asie et Amérique Latine.



Dans l'Allier, un rassemblement citoyen a été organisé le 30 mars devant une coopérative agricole à St Pourçain-sur-Sioule suivi d'une distribution de tracts en ville.

Précision, les pesticides, sont des produits destinés à tuer les « pestes » (au sens du vieux français ou de l'anglais) c'est-à-dire les ravageurs des cultures. N'utilisons pas le terme « produits phytosanitaires » inventé par les fabricants qui tentent d'imposer cette dénomination aux journalistes, à l'administration, au monde politique et encore moins celui de « produits phytopharmaceutiques », création de l'UIPP (Union des Industries de la Protection de la Plante, www.uipp.org).

Hasard du calendrier, le lancement de la semaine mondiale pour les alternatives aux pesticides a coïncidé cette année avec la publication d'une vaste étude sur les « coûts cachés » de ces substances.

Cette étude, réalisée par deux chercheurs de l'INRA remet en cause le bénéfice économique d'une agriculture fondée sur la chimie. Selon leurs estimations, le rapport coût-bénéfices des pesticides de synthèse était ainsi largement défavorable aux Etats-Unis au début des années 1990. Les scientifiques soulignent le fait que « les pesticides entraînent des coûts économiques très variés qui font l'objet de peu de travaux, voire aucun ; lorsqu'ils sont évalués, ces coûts sont généralement lourdement sous-estimés ». Beaucoup de travaux sont disponibles sur l'exposition au tabac et l'alcool et leurs effets, mais presque rien sur les pesticides !

En résumé, ces travaux montrent que le discours sur la soi-disant rationalité économique d'une agriculture dépendante de l'utilisation massive des pesticides est largement basé sur des études incomplètes qui ne prennent pas en compte la réalité des coûts sanitaires et environnementaux.

Rachel Carson, en 1962, avec son livre « Printemps silencieux » ne disait-elle pas la même chose ; le succès de son action a conduit à l'interdiction du DDT aux USA... **Combien faudra-t-il encore d'études et de rapports pour interdire ces produits toxiques, aujourd'hui massivement utilisés en France ?**

En effet, ces pesticides ont l'effet de véritables bombes à retardement :

Les agriculteurs en première ligne victimes de maladies professionnelles, les riverains directement victimes des épandages,

– L'eau, l'air, les sols, nos organismes pollués par les pesticides, (la vigne est l'une des cul-



Rassemblement citoyen à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 30 mars 2016 (photo Matichard)

tures les plus traitées : 20% des pesticides pour 3% des surfaces agricoles)

– Les pesticides, conçus pour tuer, détruisent la biodiversité (abeilles, insectes pollinisateurs, oiseaux, vie microbienne des sols...)

– Des résidus présents dans notre alimentation,

– Les citoyens exposés à des degrés divers,

– Les enfants particulièrement sensibles à ces expositions....

Des solutions existent, la balle est maintenant dans le camp des décideurs politiques..... C'est ainsi que faire son potager en biologie devient un acte politique !

Partout, avec les particuliers, des potagers et jardins d'agrément sans pesticides

Prise en charge du préjudice des victimes des pesticides par la reconnaissance au titre de la maladie professionnelle,

Développement et soutien à l'agriculture biologique : mode de production le plus abouti et le plus efficace pour se passer des pesticides. Le modèle dominant actuel, dépendant des intrants (engrais et pesticides) détruit les sols, 50% de l'humus a disparu. Au rythme actuel, d'ici 20 à 30 ans, l'ensemble des terres agricoles seront mortes. Socialement ce modèle n'est pas viable (voir la multiplication des manifestations) ; il ne permet pas aux agriculteurs de gagner correctement leur vie, alors que 50% de leur revenu est déjà assuré par de la subvention publique.

Le scénario Afterres 2050, <http://afterres2050.solagro.org/> (couplé au scénario Négawatt) constitue une piste crédible pour réussir la transition du modèle agricole à l'horizon 2050,

Non aux PGM (Plantes Génétiquement modifiées dans les champs),

Interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux, cancérigènes et perturbant la reproduction ou le développement in utero des enfants (autisme, réduction crânienne.), en particulier le chlorpyrifos et les néonicotinoïdes,

Homologation des PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes), tels les purins de plantes, huiles essentielles...

Non au traité transatlantique, TAFTA, qui, dans ce domaine, imposerait des normes encore plus permissives sur la présence de résidus chimiques dans notre alimentation.

Gérard MATICHARD

Conseil Régional : élus debout face au budget destructeur de Laurent Wauquiez



En cette deuxième quinzaine d'avril, trois journées de travail m'attendent à Lyon, la première au sein de mon groupe politique pour finir de préparer la session et la commission permanente et deux journées d'assemblée.

Ce jeudi 14 avril 2016, à la Région, j'allais vivre la session budgétaire la plus inédite jamais vécue.

Dès le début, les groupes d'opposition PS, PC, PRG puis FN ont quitté l'hémicycle. Le groupe des élus du Rassemblement Citoyens écologistes et solidaires, RCES, a fait le choix de rester. D'exprimer sa colère mais de siéger pour représenter nos électeurs mais aussi pour défendre nos positions face à Wauquiez. (ci joint communiqué de presse "rester" où Monique Cosson explique pourquoi nous sommes restés)

On a donc siégé dans une salle d'assemblée à moitié vide mais nous avons su nous battre tout le long sans rien laisser passer à Wauquiez.

Nous avons dénoncé avec force les subventions aux copains (50 000 euros au syndicat étudiant de droite UNI, les 100 millions d'euros à l'A45, la suppression des contrats Auvergne Plus, la subvention de 4,7 millions d'euros au Center Parc, le flou sur la suppression ou maintien du Pass contraception, la subvention d'investissement aux lycées privés, ...). voir nos amendements.

Finalement, ce premier budget de Laurent Wauquiez a été adopté par 108 voix Pour et 8 voix Contre... pas très glorieux.

Nous avons ensuite étudié d'autres rapports. j'ai porté un vote contre le Pacte pour le Cantal, notamment pour deux raisons : les 45 millions d'euros fléchées sur les routes et déviations diverses (alors que le CPER prévoit déjà pas mal d'investissements routiers) et parce que c'était du Bluff (une majorité des aides aux entreprises et à l'agriculture étaient déjà prévues, notifiées avant l'arrivée de Wauquiez à la région).

Fatima BEZLI

10h53 : le Vice Président Chabert : "je sais, que vous écologistes, vous aimez vous préoccuper des libellules dépressives."

Intervention Fatima Parret-Bezli, élue groupe RCES

Pacte pour le Cantal

Ce pacte régional pour le Cantal est destiné à soutenir un département rural fragile. Nous ne pouvons que partager le constat et approuver une aide importante et adaptée à ses particularités. Donner plus à ceux qui en ont le moins a vraiment du sens pour nous. Nous partageons donc clairement cette volonté d'accompagner financièrement les PME, l'artisanat, le tourisme et l'agriculture du Cantal. Nous soutenons également le renforcement de l'enseignement supérieur. Tout cela rentre bel et bien dans nos compétences économiques, et notre responsabilité de développer et d'aménager les territoires.

Ceci étant dit, je souhaite préciser que ces annonces sont de l'enfumage puisque la plupart des aides dont il est question ont déjà été décidées avant ce mandat et vous ont donc précédées Monsieur Le Président.

En revanche nous refusons la seule nouveauté de ce pacte, l'octroi de 45 millions d'€ pour de nombreuses routes et déviations et ce pour plusieurs raisons :

- D'abord, par ce que ce n'est pas notre compétence (des routes régionales, ça n'existe pas)
- Ensuite parce que cela se fait hors CPER, ce qui n'est pas totalement légal, et se fait hors discussion de notre assemblée dans le cadre d'un futur SRADDT,
- Et enfin, parce que cela va contre toute notion de développement durable et de protection de l'environnement. Ce n'est pas important pour vous monsieur le président, mais pour notre groupe la question de l'équilibre entre environnement, social et économique est essentielle..

Nous voterons donc Contre ce rapport.

Pour Monique Cosson, présidente du groupe : « *Nous sommes très en colère. Laurent Wauquiez n'accorde aucune considération au travail des élu-es de son assemblée. Néanmoins, nous faisons le choix de rester. Nous serons les porte voix de toutes les victimes des coupes budgétaires de la majorité et de tous les collectifs qui se battent contre les projets du passé largement subventionnés tels que l'A45 ou le Center Parc de Roybon. Notre place est dans l'Assemblée. Nous n'abandonnerons pas la région à la droite et au FN, comme le sont désormais les régions PACA et Hauts de France. Aujourd'hui, nous défendrons nos positions au sein de l'institution, nous serons des élus debout.* »

JEUDI 14 AVRIL 2016, À LYON

BUDGET 2016 : LE COUP DE BLUFF DE LAURENT WAUQUIEZ

100 jours après la victoire de Laurent Wauquiez dans la région Auvergne Rhône-Alpes, les élus ont débattu du budget 2016. Pour les élu-es du Rassemblement citoyen, écologiste et solidaire, ce budget est un grand coup de bluff de la part de Laurent Wauquiez.

Un coup de bluff à double titre : un mode de transmission des éléments budgétaires ne permettant aucun travail sérieux de la part des élus et des orientations politiques totalement passistes et conservatrices allant à l'encontre du nouveau souffle tant prédit.

Pour Jean-Charles Kohlhaas, co-porte parole du groupe : « Nous avons pu suivre depuis 3 mois, les annonces du président de région dans la presse sur un certains nombre de sujets. Mais de notre côté, nous n'étions au courant de rien. Rien n'a été débattu. Nous avons reçu les documents budgétaires seulement 12 jours avant l'assemblée plénière, et encore uniquement les grandes lignes. Ce délais si restreint et cette présentation vague ne nous a pas permis de mener correctement notre travail d'élu. La gouvernance est mise à mal et aujourd'hui c'est à nos électeurs que je pense. Le fonctionnement de Laurent Wauquiez veut nous empêcher de porter la voix de ceux qui nous ont élu et des collectifs et associations qui attendent beaucoup de nous. »

Malgré ce grave manquement à la démocratie et le départ des élus du PS, du PRG et du PC les élu-es du Rassemblement ont déposé

suite page suivante

Conseil Régional : élus debout face au budget destructeur de Laurent Wauquiez

BUDGET 2016 : LE COUP DE BLUFF DE LAURENT WAUQUIEZ - suite

et défendu en séance 8 amendements. (voir ci-dessous)

Pour Corinne Morel Darleux, co-porte parole du groupe : « Ce budget fleure bon le 20ème siècle. A quelques semaines de la Cop 21, il est assez aberrant de voir une collectivité mettre 100 millions d'€ pour l'autoroute A45 ou encore 4,7 millions d'€ pour le projet de Center Parc à Roybon. Entre dépenses inconsidérées pour des dispositifs sécuritaires inefficients et arrosage des Maires et associations « amis », on peut dire que les orientations de la majorité ne profitent clairement pas à l'intérêt général. »

Les amendements du groupe Rassemblement citoyen, écologiste et solidaire

Remplacer le « Plan neige » par un « Plan montagne des 4 saisons »

Le plan neige proposé par la majorité ne répond pas aux enjeux du 21ème siècle sur notre territoire montagneux. Au vu de la raréfaction de l'enneigement déjà à l'oeuvre, la Région doit d'aider le secteur touristique à s'adapter à l'enjeu du tourisme des 4 saisons. Nous proposons un plan montagne des 4 saisons qui assurera la préservation de la biodiversité et le développement de l'activité en montagne pour celles et ceux qui y vivent toute l'année.

Pas de subvention pour l'A45

Le projet d'A45, vieux de plusieurs décennies est en contradiction avec le monde d'aujourd'hui : augmentation de la pollution, gaspillage d'argent public pour un projet privé, destruction des terres agricoles... Rien dans ce projet ne justifierait 100 millions d'euros de subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous proposons la suppression de cette subvention et avançons des pistes d'amélioration : rénovation de l'A47, développement d'un réseau de RER, mise en place du transport par câble ...

Des Chambarran sans Center Parc

Alors que même le département de l'Isère ne finance plus le projet de Pierre et Vacances, la majorité souhaite avancer 4,7 millions d'euros pour le Center Parc à Roybon. Le tribunal administratif a reconnu le péril que représente ce projet pour la forêt et les zones humides qui alimentent la nappe phréatique nécessaire aux Drômois et Isérois. et les pratiques sociales désas-

treuses de Pierre et Vacances ne sont plus à prouver.

Ainsi, nous proposons d'allouer ces 4,7 millions d'euros à un Grand Projet Auvergne Rhône-Alpes, de développement global et durable sur le territoire de la Bièvre.

Pas de cadeau au syndicat étudiant de droite l'UNI

50 000€ offerts à l'UNI. Rien que ça. Cette subvention ne fait suite à aucun appel à projet et la somme annoncée paraît colossale par rapport aux dépenses prévues (site internet, rencontres, petits-déjeuners...). Nous nous chargeons de rappeler à Laurent Wauquiez sa promesse de mettre fin aux subventions dogmatiques et idéologique en demandant le retrait de cette subvention.



Un débat sur le financement de l'enseignement privé

L'investissement dans les lycées privés n'est pas prévu par la loi. L'Auvergne ne les finance pas, tandis que Rhône-Alpes selon le protocole de 2011 finance les lycées agricoles, les MFR, et les petits établissements pour des travaux d'accessibilité, de sécurité et d'économies d'énergie. A nouvelle région, nouveau débat. Une réflexion sur l'harmonisation des politiques entre les deux régions doit être menée. Nous demandons que le débat ait lieu avant cet engagement budgétaire non obligatoire : nous proposons sur les 13,150 millions d'€ du budget d'investissement des lycées privés, la baisse de 4 millions d'€.

Aucun soutien « sans condition » au programme NANO2017

La majorité souhaite maintenir le soutien de la région au programme NANO2017. Ce

programme profite en grande partie à l'entreprise iséroise « ST Microelectronics », qui met en oeuvre actuellement un plan de licenciement et délocalise certaines unités. Il est impensable pour nous qu'elle perçoive 5 millions d'argent public sans aucun critère social et économique permettant de garder l'emploi dans notre région. S'il est important d'avoir un programme de soutien à une filière technologique et stratégique au niveau européen et national, le région doit dans le même temps se montrer exigeante et fixer des critères économiques et sociaux à respecter.

Une politique de proximité basée sur la qualité de vie, pas sur la sécurité

La majorité a annoncé en grande pompe la suppression des contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) et des contrats Auvergne + et en guise de politique de proximité propose 10 millions d'€ pour la sécurisation des communes. Aucun débat n'a eu lieu sur la suppression de ces contrats, seuls à même de développer des projets utiles, créateurs d'emploi et de dynamique sociale à l'échelle des bassins de vie. Nous demandons la réorientation des 10M€ pour la sécurisation des communes vers des investissements qui répondent aux besoins de qualité de vie et d'activités sur les territoires CDDRA et Contrats Auvergne+.

Des lycées sans portiques et sans vidéo-surveillance

La majorité souhaite renforcer la sécurité dans les lycées avec l'installation de portiques et de vidéo-surveillance. L'efficacité de cette mesure n'a pas été prouvée. Au tout sécuritaire, nous opposons l'augmentation des moyens humains. Ces projets d'installations n'ont pas fait l'objet de débat avec les autorités académique et les Conseils d'Administrations de lycées. Nous demandons que les 6 millions d'€ alloués à ces installations soit réorienté vers la rénovation thermique des établissements..

Revenu d'existence et monnaie locale

Revenu universel, revenu de vie, de base, revenu citoyen, le mot n'est pas encore défini pour déterminer ce qui serait un droit au revenu pour tous, mais il fait son chemin. Réduire les inégalités, la précarité, les injustices sociales, éradiquer la pauvreté et offrir à chaque citoyen, quelque soit son revenu, quelque soit son patrimoine, son âge, une allocation qui lui permettrait de vivre dignement. (Se loger, se vêtir, se nourrir). Un revenu individuel pour donner à chacun la possibilité de choisir sa voix librement.

Dans notre société capitaliste, c'est le marché qui donne une valeur au travail, le travail valorisé - c'est-à-dire l'emploi - qui donne un statut à l'individu, et le statut qui est source de droits.

Les énormes gains de productivité ont permis de produire toujours plus, en repoussant toujours plus loin les frontières du nécessaire et du superflu et cela avec moins de travail payé.

La crise du travail-emploi n'est pas la fin du travail mais la crise de la mesure du travail : quand l'intelligence et l'imagination deviennent la principale force productive, le temps cesse d'être la mesure du travail et il cesse d'être mesurable.

L'allocation d'un revenu social garanti constitue une formule mieux adaptée à cette évolution qui fait du niveau général des connaissances la force productive principale (économie immatérielle).

Utopie ambitieuse mais réaliste, **tous les chemins mènent au revenu universel** : il nous semble constituer une réponse favorable aux revendications de nombreux mouvements sociaux et permettre ainsi d'envisager une véritable convergence des luttes. Chômeurs, femmes, handicapés, jeunes, précaires, se retrouvent derrière la garantie d'autonomie que le revenu universel donne.

Le revenu universel invite à reconnaître et à trouver des dispositifs sociaux de valorisation des occupations et des activités dont l'utilité sociale, pourtant indéniable, n'est pas reconnue par les critères marchands de définition de la valeur. Le marché du travail, aujourd'hui régi par les règles néolibérales, ne rémunère pas l'utilité sociale, sinon pourquoi un « trader » ou gestionnaire de fortune serait (et est) mieux payé qu'une nounou ou qu'un agent d'entretien dans un hôpital

Le revenu universel renvoie ainsi à l'établissement d'une citoyenneté politique mais aussi sociale. Il instaure une couverture sociale universelle qui viendrait compléter et renforcer notre système de protection sociale. Il permettrait notamment d'assurer chacun contre les risques auxquels sa trajectoire ou son statut l'expose.

Pas de revenu inconditionnel sans revenu maximum acceptable

Les Verts puis EELV réfléchissent depuis longtemps, à la suite d'André Gortz, à l'instauration d'un revenu d'existence. On peut lire dans notre programme « Vivre mieux 2012 »

« UN REVENU MAXIMUM, UN REVENU DÉCENT... VERS UN REVENU D'EXISTENCE »

Il n'y a pas de changement écologique possible dans une société minée par l'explosion des inégalités et par des écarts extravagants de revenus. Les écologistes militent pour la réduction de ces écarts. Dans ce cadre, l'augmentation des minima sociaux, du SMIC et des plus bas salaires, la lutte contre la précarité et le temps partiel subi visent à redistribuer du pouvoir d'achat et à récupérer la part de la richesse qui est allée vers le capital au détriment du travail depuis trente ans. Notre souci est aussi d'articuler réduction des dépenses contraintes et augmentation des salaires afin d'éviter que les

revenus supplémentaires obtenus par les salarié-e-s n'aillent directement engraisser les rentes énergétiques et locatives». Avec la condition de la mise en place d'un Revenu maximum acceptable (RMA).

Le financement du revenu social garanti comme revenu primaire Les modalités de financement d'un revenu inconditionnel font l'objet de débats parmi les promoteurs de cette idée, mais surtout d'interrogations de la part de ses opposants ou des curieux. Il est donc nécessaire de définir les contours possibles du financement d'une telle mesure. Une réforme fiscale permettrait de financer un revenu social garanti de 800 euros conçu comme un véritable revenu primaire..

Considérer ensemble revenu inconditionnel et monnaie locale

Le revenu d'existence pourrait être en partie distribué sous forme de monnaies locales.



Parfois aussi appelées monnaies sociales, parallèles, régionales ou encore solidaires, les monnaies locales et complémentaires sont des dispositifs d'échanges locaux de biens, de services et de savoirs, organisés autour d'une monnaie spécifique permettant à la fois d'évaluer et de régler des échanges. Ces MLC n'ont évidemment pas vocation à remplacer l'euro, mais à pallier certains de ses manques. Sous différentes formes d'engagement ou d'auto-organisation collective, elles permettent notamment de générer des revenus locaux pour la production locale et entraînent donc une consommation plus responsable et plus respectueuse de l'environnement en renforçant les liens entre les consommateurs et les producteurs, artisans, associations, etc.

Les pouvoirs publics ont tout intérêt à soutenir les MLC car elles sont porteuses de lien social, de solidarité et de dynamisme pour les particuliers, mais aussi pour les producteurs et entreprises qui s'y engagent. C'est un moyen simple de lutter contre la crise et de développer une nouvelle économie de circuits courts, territorialisée, une économie de liens plus que de biens.

Tant de questions qui demandent à être débattues pour mieux comprendre comment en France, nous pourrions dépasser le système capitaliste et replacer l'homme au cœur de son propre système en instaurant un revenu d'existence.

Jean Desessard, sénateur EELV, a fait une proposition de résolution le 9 février 2016 au Sénat pour « que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour mettre en place **un revenu de base, inconditionnel, cumulable** avec d'autres revenus, notamment d'activité, distribué par l'État à toutes les personnes résidant sur le territoire national, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement seront ajustés démocratiquement. », termes de la motion adoptée à notre congrès 2013.

Dominique DUMAZEL

Clermont Vichy Auvergne : pour une écométropole

L'enjeu métropolitain de la communauté urbaine de Clermont-Ferrand est trop important pour se contenter d'un slogan. Les écologistes ne sont pas des métropolitains béats. Nous aspirons à une écométropole, remède à la métropolisation rampante de nos territoires. Explications.

La tendance actuelle à la métropolisation est plus le symptôme d'une fuite en avant qu'une panacée.

Symptôme d'une :

- concurrence exacerbée entre territoires,
- course à la croissance et à des ressources de plus en plus rares,
- et donc du creusement croissant des inégalités entre territoires, entre populations.

Contre cette fausse évidence de la métropole, construisons l'écométropole.

Face à la crise des ressources, la concurrence exacerbée des territoires et la montée des inégalités, l'écométropole répond à trois exigences majeures :

1- Lancer la transition vers l'économie de demain, sobre en énergies fossiles et intensive en innovations, ressources et énergies locales : elle sera énergétique, numérique, alimentaire et solidaire.

Ce nouveau modèle économique est une double garantie :

- de stabilité dans les crises à venir
- de réussite et d'attractivité dans le monde de demain.

Il engendre des économies substantielles permettant d'amortir le coût de la transition ainsi que, via des circuits courts, des boucles

d'investissement permanent pour le territoire.

=> Un investissement métropolitain doit contribuer à l'émergence de ce futur modèle économique, écologiquement et économiquement plus rentable pour le territoire.

2- Se fixer un impératif de justice et d'égalité – Face aux processus de dislocation des territoires et des sociétés, la métropole doit être un levier de reconstruction du collectif.

L'écométropole est avant tout un outil de lutte contre les processus d'apartheid et de ghettoïsation à l'oeuvre entre quartiers, entre centres et périphéries, villes et campagnes.

L'attractivité ne doit pas être le privilège du coeur urbain : l'attractivité pour tous est la seule attractivité durable.

=> Un urbanisme équitable et durable – élargi à l'Habitat et aux transports – doit être au coeur de la construction de l'écométropole.

3- Créer une métropole humaine – L'écométropole n'est pas qu'une masse démographique et économique critique apte à la compétition internationale. Elle doit avant tout constituer un espace vécu, un bassin de

vie nourrissant un projet collectif, suscitant une aspiration, une appartenance métropolitaines. Poser un horizon métropolitain, c'est redonner du sens à nos existences individuelles et collective, tout en maintenant une exigence d'ouverture, aux autres et au monde.

=> Il faut pour cela recréer un territoire fondé sur des éléments et des paysages naturels, culturels et historiques. Et donc investir fortement dans la participation, l'éducation et la création culturelle et intellectuelle.

Dès aujourd'hui, c'est à l'aune de ces trois exigences que nous évaluerons le passage en Communauté Urbaine, la démarche métropolitaine ainsi que la pertinence des investissements qui nous sont présentés comme métropolitains.

L'enjeu métropolitain est majeur pour tous les habitants de notre territoire ; il est bien plus que la somme des intérêts communaux particuliers, il doit être la résultante désirable et partagée de nos aspirations à la justice sociale et écologique.

Le groupe des élus EELV de Clermont-Ferrand

EELV dénonce un nouveau recul du gouvernement sur le nucléaire

Europe Écologie Les Verts prend connaissance du projet d'arrêt présenté par Ségolène Royal au Conseil supérieur de l'énergie.

Alors que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est attendue depuis la fin de l'année 2015, elle est à nouveau repoussée. Cette programmation est indispensable à la transition énergétique : c'est une approche globale, qui intègre de multiples paramètres (consommation, efficacité, articulation des ressources, production, etc.). Seule la PPE permet aux acteurs du secteur énergétique d'avoir une vision à moyen et long-terme des choix énergétiques de la France.

Malgré les engagements réitérés du candidat puis du président Hollande, malgré la loi pour la transition énergétique, la fermeture de

la centrale de Fessenheim et la réduction de la part du nucléaire ne sont toujours pas engagées.

Avec cet arrêté, le gouvernement affiche un soutien aux énergies renouvelables, mais ne leur donne pas les moyens de se développer. En effet, alors que la France est en surproduction d'électricité, les énergies renouvelables ne pourront pas trouver leur place sur le marché sans diminution de la production d'énergie nucléaire. D'autre part, les investisseurs et les producteurs ont besoin de visibilité pour s'orienter vers les énergies renouvelables.

Depuis l'adoption de la loi pour la transition énergétique, à la fin de l'année 2014, il n'y a aucune avancée vers la réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique français.

La Cour des comptes s'est étonnée du hiatus entre l'objectif affiché et l'absence totale de programmation de fermeture de centrale nucléaire. Les pays limitrophes de la France, à l'image de la Suisse et de l'Allemagne s'inquiètent de l'entêtement français dans le nucléaire et commencent à monter le ton.

Quant à EDF, l'entreprise publique méprise complètement les décisions de l'État en n'intégrant pas dans ses prévisions les fermetures de centrale. Pourtant, elle fait face à un mur d'investissements considérable : mise aux normes des centrales en fin de vie dans l'espoir de les prolonger, EPR de Flamanville, rachat d'une partie des activités d'Areva, projet aventureux d'EPR à Hinkley Point en Angleterre, très contesté au sein même de l'entreprise.

EELV appelle le gouvernement à tenir ses engagements et respecter les lois qu'il a lui-même fait voter : la réduction du nucléaire passe par des actes, et ces actes sont les fermetures des centrales vieillissantes, et la publication d'une PPE intégrant une diminution du nucléaire.

Europe Écologie Les Verts rappelle sa volonté de voir de la France sortir de l'énergie nucléaire : c'est une énergie coûteuse, dangereuse et polluante. Cet arrêté est à contre courant : il expose la population française à des risques inacceptables et est irrationnel sur le plan économique. D'autres choix doivent être faits, affirmés et assumés.

Julien Bayou, Sandrine Rouseau, porte-parole nationaux

11 MARS - 26 AVRIL 2016
**TCHERNOBYL
 FUKUSHIMA
 PLUS JAMAIS ÇA !**
 sortirdunucleaire.org



VERTS AUVERGNE
 Journal trimestriel
 du parti EUROPE ECOLOGIE
LES VERTS Région AUVERGNE
 11 rue des Deux Marchés
 63000 Clermont-Ferrand
 tél. 04 73 91 02 73

avril 2016
 2 € N° 66

Disposé de tirage 63 PIC AUVERGNE



déposé le

**200.000
 PAS
 À BURE**

DIMANCHE 05 JUIN 2016
 De 6h à 12h : deux Randonnées / Parcours artistiques
 À partir de 12h à BURE :
 Pique-nique festif, infos, chorales, concert de casseroles,
 grande construction collective et solidaire

NON à la poubelle atomique Cigéo !

Les risques de l'enfouissement des déchets nucléaires sont immenses et... connus. Ne laissons pas faire ce projet insensé.

Après le succès des "100 000 pas" en 2015, nous vous appelons toutes et tous encore plus nombreux-ses pour marquer votre opposition au chantier le plus risqué, coûteux et irresponsable du siècle. Cette année, focus sur le projet de transport de déchets atomiques dans nos gares et sur l'annexion de 3000 ha de bonnes terres agricoles et de forêt par l'Andra. Reprenons notre territoire !

UNE JOURNÉE EN DEUX TEMPS : VENEZ LE MATIN, L'APRÈS-MIDI OU LA JOURNÉE COMPLÈTE, AU CHOIX !

LE MATIN : 2 PARCOURS DE RANDONNÉES (environ 8 à 10 km chacun)

8h30 : Gare de Gondrecourt-le-Château > Ancienne Gare de Luméville.

10h30 : Gare de Luméville > Bure. Un appel à contributions artistiques a été lancé pour marquer ces chemins, le long des voies ferrées qui seraient construites pour faire passer 2 trains atomiques par semaine.

A PARTIR DE 12h : RENDEZ-VOUS/PIQUE-NIQUE devant le "labo" de Bure (55). Repas tiré du sac. Buvette et restauration d'appoint. Stands d'information indépendante + ateliers d'animation + chorales révolutionnaires + musique, etc.

À 15h : CONSTRUCTION PARTICIPATIVE collective, pour laisser notre empreinte sur un territoire annexé sans aucune concertation.

CONCERT DE CASSEROLES : Cigéo = gros mensonges sur la géothermie, impasse sur des risques majeurs, coûts dissimulés. Pour dénoncer toutes les casseroles que traîne l'Andra, apportez une (ou des) vieille(s) casserole(s) et nous saurons ensemble en faire bon usage !

Toutes les infos sur : 100000pasabure.over-blog.com

Contact : 06 81 71 54 52 - 06 82 40 63 70 - 200000pas@riseup.net

Organisé par Les Habitants vigilants de Gondrecourt-le-Château

+ EDDRA + CEDRA 52 + BURESTOP 55 + Bure Zone Libre

Avec le soutien du réseau Sortir du nucléaire

BURE en Meuse (55290) - facebook : 200 000 pas à Bure

SOUTENIR.EELV.FR

LA PLANÈTE
 A BESOIN DES ÉCOLOGISTES
 LES ÉCOLOGISTES
 ONT BESOIN DE VOUS

rendez-vous sur
[http:// auvergne.eelv.fr](http://auvergne.eelv.fr)

Journal trimestriel des Verts Auvergne
 imprimé par nos soins
 Tirage 1800 exemplaires
 ISSN 1260934 X ; CPPAP 0317 P 11214
 Abonnement : 7.20 € par an
 Directeur de la Publication
 François SKVOR
 Directeur de la Rédaction
 Bruno FREGONESE
 Secrétaire de Rédaction
 Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :

auvergne@eelv.fr

<http://auvergne.eelv.fr>

ou envoyez le coupon ci-dessous à
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
 11 rue des Deux-Marchés
 63000 CLERMONT-FERRAND

M.....

Adresse.....

tél ou mail

désire

- s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an

- adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts

- soutenir EELV et fait un don de

.....€ par chèque à l'ordre de l'asso-

ciation de financement d'EUROPE ECOLOGIE

LES VERTS AUVERGNE

inps